

Bagnes d'enfants et révoltes dans le Sud-Est



Texte édité pour la visite de la colonie pénitentiaire du Luc
28 mai 2017

Le XIX^{ème} français est le siècle des bagnes, lesquels sont issus des galères. Durant cette période caractérisée par le culte du Progrès et de la science, l'esprit philanthropique et ses relents chrétiens comme l'idée de rédemption par le travail, on n'hésite pas, partout dans le pays, à enfermer des enfants.

C'est peu après la Révolution française, que l'État, nouveau Dieu de la bourgeoisie, crée la prison pénale et généralise l'enfermement en cellules. Apparaissent les prisons-manufactures et les *centrales*, issue d'une volonté poussée d'ordre et de rationalisation. On veut moraliser les *classes dangereuses*, avec une véritable obsession pour la norme.

Les enfants orphelins sont placés dans des familles qui les exploitent sans ménagement. Des institutions répressives comme les *Bons Pasteurs* et les *Solitudes de Nazareth* pour les filles verront souffrir des milliers d'enfants entre leurs murs.

Les *colonies correctionnelles* sont créées en 1840, suivies par les colonies agricoles ou industrielles à la campagne en 1850. On y envoie des mineurs âgés de 10 ou 12 ans, parfois moins, petits bonhommes d'un mètre à peine, souvent jusqu'à leur majorité.

Les mineurs condamnés, les « vagabonds » et enfants des rues (ils sont 10.000 à Paris en 1874) comme de nombreux orphelins y sont placés. Après la révolution de 1848, les condamnations deviennent plus fortes, dans une logique de contrôle des classes dangereuses mais aussi de rentabilité : cinq ans pour un saucisson volé ; deux, trois ans pour des vols de bricoles, parfois de simples tentatives.

Les colonies sont le plus souvent gérées de façon privée, sous financement de l'État.

Ces lieux d'enfermement, disséminés à travers la France, sont implantés dans diverses localités du Sud-Est : Vailhauquès et Aniane dans l'Hérault, Le Luc dans le Gard, l'île du Levant au large du Cap Bénat dans le Var, Saint-Antoine Castelluccio près d'Ajaccio, en Corse.

Ce sont partout, grosso modo, les mêmes règles : discipline de fer, travail harassant, obligation de silence, quantité de nourriture minutieusement comptée - en général infime -, hygiène déplorable... Le froid, les maladies portent le taux de mortalité à 10, parfois 15 % des détenus.

Tous ces bagnes connurent des évasions, régulières et nombreuses, évoquées notamment Marie Rouanet dans son poignant ouvrage *Les enfants du bagne* :

« Il n'y a pas une histoire de pénitencier sans incendie. Le feu dévore et fait place nette. Il est le seul pouvoir de destruction entre les mains des démunis – combien d'enfants sont condamnés pour *incendies de meules* ! [...] Il fallait beaucoup de courage ou de désespoir pour mettre le feu, car il est bien rare que l'on n'ait pas mis la main sur les coupables et qu'ils n'aient été sévèrement punis. »

A l'heure où la domination passe par des voies subtiles qui s'ajoutent à la brutalité de l'enfermement et de la répression directe, et où la transmission de la mémoire des révoltes contre ce monde se fait chaque jour plus difficile, il est important d'évoquer le souvenir des nombreuses révoltes que connurent les bagnes d'enfants. Les mineurs, y compris les plus jeunes d'entre eux, n'ont cessé de se rebeller contre l'oppression organisée par l'État, sous le prétexte éternel de civiliser, de contrôler et d'éduquer.

Quelques bagnes et leurs révoltes

La colonie agricole de Vailhauquès, issue de l'orphelinat du Père Soulas, lequel hébergeait en 1850 un quartier pour jeunes détenus, est créée quelques années plus tard par un propriétaire terrien de l'Hérault. Il durera vingt-huit ans, durant lesquels les mineurs enfermés effectueront de gigantesques travaux de défrichage de la garrigue pour établir des vignes, traceront des routes et mettront la terre en culture. C'est que, selon les termes de l'aumônier du lieu, « sans discipline, pas de travail, sans travail, la paresse s'installe avec la cohorte impure de tous les vices ».

La discipline est militaire. On compte en moyenne 10 décès par an de 1860 à 1884. Marie Rouanet évoque ces dizaines de jeunes forçats qui laissèrent leur vie à Vailhauquès dans de belles pages, rédigées à partir des quelques informations contenues dans les registres du bagne.

Les évasions et les émeutes sont fréquentes. Comme cette fois où les

« habitants du village armés de fusils » font « le siège du pénitencier où les colons mutins cassent tout et refusent le travail. »

En Corse, la colonie agricole et correctionnelle de Saint-Antoine Castelluccio fonctionne de 1855 à 1866. Elle est établie sur des terrains sauvages et isolés. Seule colonie correctionnelle en France, elle « reçoit » les mineurs les plus « durs ». Ils défrichent le maquis et assèchent les marais, mettent en place des systèmes d'irrigation, construisent des berges et un barrage, encore utilisé à ce jour. On les envoie ramasser déchets organiques et animaux, qui les exposent à toutes sortes de virus, en plus de la malaria propre aux terres sauvages. Le taux de mortalité atteint 14 %.

De jeunes majeurs qui y sont enfermés avec les enfants et adolescents se révoltent en janvier 1862. Comme partout, les évasions sont fréquentes. Comme partout, la population locale veille, seconde les autorités, et les évadés vont rarement loin.

Dans le Gard, la colonie agricole pour jeunes détenus du Luc fonctionne de 1856 à 1904. C'est une « petite république, à la grecque, avec ses esclaves. Elle fut édifiée, en quarante ans, par le travail des colons. » Ces colons « font les chemins, moissonnent le blé et l'orge, coupent l'herbe, bâtissent, jardinent, s'occupent des porcs et de la volaille, taillent dans le châtaignier des piquets de vigne. »

37 détenus s'évadent après un incendie la nuit du 27 juillet 1886. Ils vivent quelques jours en bande aux alentours du bagne, et finissent par se rendre le 9 août. Deux meneurs, Joseph Bottario et Constantin Amédée, seront transférés au bagne d'Aniane, peu éloigné. 2 colons restent en fuite. Eugène Crever, âgé d'à peine 10 ans, qui avait pris la fuite lors de la capitulation de ses camarades, est retrouvé pendu.

Aniane... célèbre bagne d'enfants que dénonce l'anarchiste Zo d'Axa dans les pages de *La feuille*, qui fustige tous les pouvoirs, dans la meilleure veine de cette époque, mais aussi les hypocrisies et les lâchetés de la société.

C'est en 1885 que l'ancienne *maison centrale* devient un bagne pour jeunes détenus, où « par le bâton et par la faim, on fait mourir des enfants. » On y travaille huit heures par jour, avec un régime à base de soupe.

Une mutinerie s'y produit en 1898, suivie d'évasions. « Les colons repus de coups et d'humiliations se mutinent, brûlant en particulier les ateliers honnis. Les rebelles ne purent être réduits que par l'emploi d'une force publique importante, complétée par l'intervention des pompiers et de leur pompe à incendie : les douches et la cellule en vinrent à peine à bout ». Il y aura une autre révolte en 1899, puis deux en 1900.

Lorsque Zo d'Axa évoque en 1896 l'horreur des bagnes d'enfants dans ses articles *Les enfants martyrs* et *Au biribi des gosses*, il rappelle que « tout un régime est un jeu. Rien n'est changé depuis Porquerolles. Rien ne sera changé vraiment tant que les enfants, coupables surtout de misère, seront jetés dans ces geôles... Et que pourrait-on même changer ? La Société, bâtie à chaux et à sable, sang et larmes, s'érige sur ses prisons. » Et cette Société avait déjà eu vent des horreurs du bagne avec l'affaire dite de Porquerolles, des années auparavant.

Sur l'île du Levant, au large de Hyères, l'une des *îles d'Or* de la côte méditerranéenne, le philanthrope et religieux Pourtalès avait fondé en 1861 une colonie agricole pour enfants, qui fonctionnera jusqu'en 1878. Là encore, stricte discipline, nourriture insuffisante, mauvaises conditions de logement. On y enferme même des bambins, comme cet enfant de 5 ans condamné pour incendie.

Le climat méditerranéen, plus doux que ceux des autres régions, n'empêche pas la mort de frapper : 99 enfants laissent leur vie sur l'île. Leurs noms seront révélés par Claude Gritti dans son roman historique *Les enfants de l'île du Levant*. L'auteur eut l'autorisation d'accéder à cette île sous contrôle militaire, et y découvrit les tombes des petits *martyrs*. Ces martyrs furent aussi des rebelles : les évasions furent régulières sur l'île, et deux révoltes l'ébranlèrent.

Une première a lieu en 1862. La seconde éclate en 1866, au cours de laquelle les magasins sont pillés, les bâtiments incendiés. De nombreux colons s'évadent. Deux brigades de gendarmes et une section d'infanterie sont envoyés mater le mouvement, mené par des détenus venus de Saint-Antoine d'Ajaccio. Les mutins, armés de pierres, de haches et de couteaux, se barricadent dans un fort.

Un incendie fait 14 victimes, dans ce qui semble avoir été une action contre de très jeunes détenus susceptibles de collaborer avec l'autorité.

L'horreur de la détention produit d'autres horreurs du côté de certains détenus, qui seront lourdement condamnés.

Vingtième siècle

Si la législation change peu à peu à partir des premières années du vingtième siècle, on continue d'enfermer les mineurs « problématiques » dans différents bagnes.

La colonie du Luc devient en 1904 (et jusqu'en 1929) une école agricole pour pupilles « difficiles ou vicieux » de l'Assistance Publique. Le silence reste obligatoire.

En 1910, 1920, 1925, les détenus cassent les outils et refusent le travail.

Un soulèvement se produit le 20 avril 1912.

Marie Rouanet évoque à partir des registres de punition de la colonie de nombreux actes individuels et collectifs de refus, d'insubordination, des tentatives d'incendie ou d'évasions :

« J'aime, comme un triomphe, ces *insultes et menaces* au surveillant, ces *paroles obscènes*, ces *insubordinations*. J'aime qu'ils restent assis pendant la prière, entrent dans la cuisine sans saluer, menacent un camarade qui avait mouchardé des actes immoraux commis par un codétenu, ne fassent pas leurs besoins à l'endroit indiqué, lancent un chiffon sale à la tête du surveillant. »

Chaque fois, les punitions sont évidemment sévères : piquet, pain sec, privations de nourriture.

Il reste, comme témoignage de la révolte qui animait alors les détenus, de nombreux messages sur les murs du bague. Contre la devise de l'établissement *Mundatur culpa labore* (purifier sa faute par le travail), reste notamment cette inscription :

« Vive Dieu.
Vive qui vaincra plus que Dieu.
Ne meurs pas. »

A Montpellier, la *Solitude de Nazareth* accueille dès le milieu du XIXème

siècle des orphelines, des pupilles de l'Assistance publique et de jeunes condamnées. Les recluses, les *nazaréennes*, y survivent séparées du monde. 1670 y seront enfermées entre 1854 et 1932 : vagabondes, prostituées parfois gamines, « sauvages de la misère ». Des mutineries et évasions « comme partout, scandent le temps. »

Aniane est restée célèbre pour ses nombreuses révoltes : refus de travail et dégâts importants en avril 1912 ; évasion collective de 48 détenus le 2 mars 1913, puis de 15 le 28 avril 1914.

Si après la Grande guerre, les bagnes deviennent des établissements d'État soumis à des règles « strictes », la violence et les abus contre les détenus ne cessent pas. « On les voit non seulement continuer, mais peut-être augmenter. »

En 1927, la majorité des jeunes enfermés à Aniane ont été acquittés. Les autres ont été condamnés dans la plupart des cas pour vagabondage, parfois pour des vols ou de simples tentatives. Ils sont classés par « degré de perversité ». On continue à travailler dur, et on mange peu. Les tensions entre colons sont fortes.

En 1934, alors que se produit la célèbre révolte de Belle-île-en Mer, Aniane connaît une violente mutinerie... suivie par une autre en août 1937 au cours de laquelle un atelier est incendié, l'intérieur de la colonie détruit, les machines anéanties et la chapelle saccagée. Les surveillants, en « situation critique », sont attaqués par les colons armés. Les gendarmes et les gardes mobiles sont envoyés sur place... ce qui n'empêche pas une nouvelle révolte le lendemain.

La foule du village est empêchée de lyncher les rebelles. On sait que les villageois d'Aniane organisent régulièrement depuis soixante ans des battues pour récupérer les évadés. Les bonnes habitudes demeurent.

Un colon laissera la vie dans le soulèvement.

Jean-Guy Le Dano, ancien détenu, évoque cette mutinerie dans son autobiographie *La mouscaille*, et l'état d'esprit des participants : c'est

Une nouvelle mutinerie a eu lieu hier soir



l'ennui et l'enfermement en général qui sont à l'origine de la rébellion, et non un événement particulier.

On notera encore une révolte l'année suivante : le 27 août 1938, un bâtiment est incendié. Les années suivantes, les évasions restent fréquentes.

Aniane devient après-guerre un IPES. Guy Candor, futur voyou, racontera sa vie à sa biographe Sylvie Péju pour l'ouvrage *Candor, mémoires d'un honnête perceur de coffres*. Proche de sa majorité, il est détenu à Aniane en 1947 ou 1948. C'est encore à cette époque le mitard ou la camisole de force pour les punis, et des conditions de détention drastiques :

« Aniane était une ancienne colonie agricole, devenue industrielle puis pénitentiaire. On venait finalement de la rebaptiser IPES, mais ça ne changeait rien. C'était pire qu'une prison.

La boule à zéro avant toute chose, chaque nouvel arrivant était immédiatement affecté au balayage de la cour, au lavage des sols et du linge, à la vidange des tinettes ; ces corvées se faisaient sous la surveillance des matons. Ensuite c'était l'atelier huit heures par jour, à confectionner (encore!) des espadrilles, et des galoches sous l'œil des gardiens. Ces matons s'avérèrent les pires que j'ai jamais connus : recrutés parmi les anciens sous-officiers de carrière, ils se conduisaient avec nous comme avec l'Ennemi. Leurs fonctions inscrites très officiellement sur la liste « des emplois réservés » étaient assurément moins dangereuses que le casse-pipe, tout en offrant aux plus sadiques les mêmes possibilités de défoulement que la caserne ; c'est nous et non des recrues qui en faisons les frais. Gradés comme à l'armée, ils arboraient fièrement sur leurs épauettes des étoiles, à l'instar de n'importe quel officier. Des prévôts les secondaient, recrutés parmi les détenus et soigneusement sélectionnés pour leur brutalité, leur sadisme, et leur sens de la reptation. Ils avaient droit eux aussi à leurs étoiles, étaient caporal, sergent, adjudant, selon leur mérite. S'ils commettaient la moindre faute, leurs galons sautaient et tous leurs avantages avec ; c'est dire avec quel empressement ils exerçaient la répression.

A cet effet le mitard, que l'Administration avait cru bon de construire à la suite d'une révolte sanglante en 1937, était éloquent, parfaitement exemplaire de leurs façons de voir les choses : une centaine de cages grillagées, semblables à celles qu'on trouve dans les cirques, permettaient à nos gardiens s'ils en ressentaient le besoin de nous enfermer tous tant que nous étions. Et pour les plus enragés, les grands moyens, c'est-à-dire la camisole de force ! C'était le seul bague d'enfants à posséder un quartier réservé aux mineurs criminels, indépendant du reste de la détention, que nous appelions entre nous *le 57*.

Aniane avait vraiment de quoi rendre fou. Avec ses hauts murs et ses cours aveugles, encastrées au centre des bâtiments. Partout l'imagination se heurtait à l'horizon barré.

C'est simple, je ne pensais qu'à m'évader. »

Ce qu'il fit, chose habituelle à l'époque à Aniane. Faits que l'histoire s'empresse d'oublier, comme la Société qui fait peu de cas des lieux où l'on enferme celles et ceux qui dérangent.

Hier comme aujourd'hui, en finir avec toutes les prisons

L'État français continue d'enfermer les mineurs « récalcitrants ». A l'heure où celui-ci est sur le point de construire de nouvelles prisons, il importe de suivre de près les révoltes qui s'y déroulent régulièrement. Car elles ne cessent d'être l'un des fondements de l'ordre social, cette « prison sociale ». Que les révolté-e-s continuent donc de faire dialoguer les révoltes du passé et celles du présent, au-delà des murs, des séparations et des frontières. •

Note : le 8 mars 2017, jour de la Journée internationale des Femmes, 19 adolescentes mourraient dans l'incendie du « *Hogar seguro* » (« foyer sécurisé ») de San José Pinula, au Guatemala.

On conseille à ce sujet la lecture du texte *Guatemala : À la mémoire des adolescentes rebelles de San José Pinula*, en ligne sur le site *Non-Fides*.

Sources (non-citées dans le texte)

Les sources indiquées sont des travaux de caractère général, qui peuvent avoir des points de vue tout à fait réac', comme la thèse d'Alice Bel, ou plus neutres, le plus intéressant étant selon nous celui de Pierre Michel. Mais on conseille avant tout la lecture des récits et témoignages directs évoqués dans le livre, éventuellement le roman de Jacques Castan, et surtout le superbe travail, précis et sensible, de Marie Rouanet.

Ouvrages

- BEL Alice « La colonie pénitentiaire industrielle et agricole d'Aniane » (1885-1953), *Cahiers d'arts et de traditions rurales*, 2009, n° 20.
- CASTAN Jacques « Le jardin » (roman sur le Luc, 1992).
- DARTIGUENAVE Paul « Les bagnes d'enfants » (*Éditions Libertaires*).
- PIERRE Michel « Le temps des bagnes, 1748-1953 » (*Tallandier*).
- SANTONI René « La Colonie horticole de Saint-Antoine: le bague d'enfants d'Ajaccio », auto-édition, 2008.

Quelques articles

- De la correction à l'éducation – Aniane, une institution pour mineurs*, par Jacques BOURQUIN (en ligne sur le site de la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*).
- Hyères, retour sur les forçats de Provence au XIXe siècle sur l'île du Levant*, Var Matin du 1^{er} novembre 2009.
- La colonie horticole de Saint-Antoine et le pénitencier de Castellucio*, par Tiphaine BAQUET (en ligne sur le site *Criminocorpus*).
- La colonie agricole de Porquerolles* (en ligne sur le site *Les chemins de Porquerolles*). [reproduit 3 articles d'époque].
- La colonie pénitentiaire de l'île du Levant* (en ligne sur le site de l'*Association de Généalogie des Hautes-Alpes*). [reproduit un article d'époque].



brochure éditée pour le site
SOUS LA PLAGE LES PAVÉS

<http://souslaplagelespaves.noblogs.org>
Un site anarchiste de Nice et du sud-est